

# LE DIALOGUE STRUCTURÉ JEUNESSE EN RÉGION



## Comprendre un processus introduit en 2017 dans le droit français :

Comme le stipule la loi Egalité Citoyenneté, le dialogue structuré territorial est un processus, à savoir une série d'opérations réalisées par les acteurs concernés par la jeunesse en vue de parvenir à la formalisation ou à l'optimisation d'une politique publique qui répond aux attentes formulées par les jeunes bénéficiaires.

Ce processus vise à améliorer l'efficacité des politiques territoriales dédiées aux jeunes en favorisant le dialogue avec la société civile et les jeunes citoyens bénéficiaires de ces politiques. La méthode de dialogue structuré permet de travailler sur le processus de participation plutôt que sur des espaces de représentation et contribue à rendre les processus de décision plus transparents, ouverts et inclusifs. Il s'agit de mieux organiser des espaces existants de débats et de participation plutôt que d'en créer de nouveaux.

Le Dialogue Structuré, c'est avant tout une manière de travailler ensemble sur des sujets concrets qui peuvent avoir un impact sur la vie quotidienne des jeunes. La démarche a pour intérêt principal d'être bénéfique à chacun des acteurs du processus :

Pour les jeunes :

- Favoriser la participation citoyenne des jeunes sur des sujets qui les concernent
- Développer des compétences sociales, le sens de la responsabilité, de la confiance en soi, le sens de l'initiative, un esprit critique, ainsi que des aptitudes à la communication et à la négociation, un sens du compromis, du respect envers les opinions des autres.
- Comprendre et participer à l'élaboration d'un processus de décision plus transparent, ouvert et inclusif entamant ainsi ce long chemin vers une démocratie réellement construite par tous et toutes.

Pour les organisations de jeunesse :

- Accompagner les jeunes dans une démarche citoyenne.
- Favoriser l'action et la reconnaissance de la parole des jeunes par les pouvoirs publics.
- Faire reconnaître l'éducation populaire comme une actrice de la vitalité des territoires et d'une citoyenneté en pratique.

Pour les pouvoirs publics :

- Faciliter l'élaboration des politiques territoriales à destination des jeunes, efficaces et fondées sur des données probantes
- Faire de la politique autrement en s'ouvrant à des propositions innovantes et inspirées de situation vécues/ressenties



## Qui sont en Bourgogne-Franche-Comté les acteurs du dialogue structuré jeunesse ?

La démarche sur notre Région est issue d'une auto-saisine de 2019 du CESER « Jeunes et Politiques publiques, osons ensemble », présentée à la CTAP Jeunesse.

La démarche est co-pilotée par le Conseil Régional, la DRAJES, le CRAJEP et le CRIJ.

Le processus que le CRAJEP souhaite mettre en place s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 30 ans. Comme tout processus de Dialogue Structuré, il s'agit de prendre en compte ce qui existe déjà en matière de lieux d'expression des jeunes et d'accompagner la parole exprimée dans ces espaces vers l'élaboration de propositions politiques. Cette démarche permet de ne pas se couper du terrain, et de construire progressivement un véritable dialogue.

# LE DIALOGUE STRUCTURÉ JEUNESSE EN RÉGION (SUITE)



**Quelle architecture a été mise en place pour le moment ?  
Quels espaces existants ont été associés ?**

Le Comité de Pilotage a fait le choix de s'appuyer sur 3 types d'espaces dédiés au recueil de la parole des Jeunes permettant ainsi à chacun-e d'apporter « sa pierre » à la politique publique de demain du Conseil Régional :

## 1. Des espaces permanents

Les associations membres du CRAJEP, œuvrant tout au long de l'année au travers d'espaces existants sont nommés « espaces permanents ». Ses espaces animés par des animateur·rices professionnels·elles mettent en place un processus long pour aider à l'acculturation, au recueil de la parole des jeunes et à la construction de propositions pensées par des temps formels. Ce temps long nécessaire est indispensable pour permettre aux jeunes d'appréhender une politique publique.

## 2. Des espaces volants

Pour alimenter la réflexion des espaces permanents du réseau CRAJEP d'autres partenaires en lien avec la Jeunesse peuvent mettre en place des temps courts de recueil de la parole des jeunes. De nombreux partenaires se sont déjà positionnés :

- Le réseau du CRIJ par ses points infos jeunes
- Le réseau régional des Missions Locales
- Les Conseils de Vie lycéenne
- Les Fédérations d'étudiants

## 3. Une plateforme dédiée pour toutes et tous

Le Centre Régional d'Information Jeunesse ouvre une plateforme pour permettre aux jeunes éloignés de pouvoir s'exprimer. Leurs suggestions alimenteront les espaces permanents du CRAJEP.



**Le calendrier du dialogue structuré est cyclique, il se renouvelle chaque année en vue d'améliorer le processus, ou en est-on en BFC ?**

Au printemps dernier, la Région par sa plateforme « Je Participe » a permis aux jeunes de notre Région de s'exprimer pour choisir le premier thème abordé sur ce cycle ainsi que le nom. Plusieurs centaines de jeunes se sont exprimés et ont choisi le titre « Ma Région pour Demain » avec le thème de la préservation des ressources naturelles.

Un premier cycle de recueil de la parole des jeunes a débuté en septembre 2022 qui court jusque juin 2023. Pour des raisons pratiques, les cycles se calent sur le temps d'une année scolaire.



**Quelle forme d'attendus politiques particuliers ont été définis à ce jour ?**

Les préconisations émises par les jeunes seront compilées et analysées pour être soumises aux élu.es pour modifier les règlements d'intervention du Conseil Régional. Les jeunes qui auront participé seront informés des décisions prises par la Région.

